2023 - 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

Date de convocation: 22/03/2023

En exercice: 15

Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

Présents: 13 Votants: 14

L'an deux mille vingt-trois et le 28 Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (13): Présents: SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent (2): LOVET Céline (procuration de vote), MOCELLIN Yves.

N° 14-2023 : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AU SDES POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La commune de Sainte-Hélène-Du-Lac s'engage à réaliser et à financer des travaux de renouvellement de l'éclairage public, dont le montant prévisionnel s'élève à 39 057.72 € HT soit 46 869.26 € TTC sur divers secteurs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :
 - Fonds libres: 46 869.26 €
 - Autre aide financière : demande de subvention déposée dans le cadre du Fonds vert.
- Sollicite l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus,
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES,
- S'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de la participation du SDES,
- S'engage à rétrocéder au SDES les CEE associés aux travaux et à signer la convention afférente.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 28 Mars 2023. Pour copie conforme.

Le Maire,

Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance, Séverine LINETTE

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le Publié ou Notifié le